

Se débarrasser des produits dangereux

Chaque année, des incidents (pollution, blessures, incendies de véhicules de collecte...) interviennent à l'occasion de la collecte des déchets ménagers et des encombrants. La raison ? La présence de produits dangereux qui nécessitent une prise en charge dédiée.



BRICOLAGE & DÉCORATION



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive, peinture, vernis, laques, pigments couleurs, bombes de peinture, ponçif, anti-riville, white-spirit, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone...

JARDINAGE



Herbicide, engrais non organique, anti-mousses et moisissures, fongicide...

CHAUFFAGE, CHEMINÉES ET BARBECUE



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour romancer les cheminées...

sur 2
égez
jetez
ngere
men
gères

ENTRETIEN VÉHICULE



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, antigoudron...

ENTRETIEN MAISON



Déboucheur canalisation, ammoniac, soude, acides, eau oxygénée, décapant four, répulsif ou aggrès imperméabilisant, insecticide, raticide/rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois)...

ENTRETIEN PISCINE



Chlore, désinfectants de piscine...



Image 2 sur 2
Produits dangereux

Pots de peinture, chlore, désherbant, insecticides, et tant de produits qui remplissent les étagères et les placards de nos maisons. Or, lorsque vient le temps de s'en débarrasser, des erreurs sont parfois commises. En effet, ces produits nécessitent une prise en charge spécifique et ils ne peuvent pas être jetés avec les déchets ménagers ou les encombrants.

Les risques liés à la présence de ces produits dans les déchets ménagers et les encombrants, ainsi que leur mauvaise prise en charge sont nombreux. Le risque pour l'environnement, notamment la pollution des sols ou des eaux, est important, tout comme les blessures pour les agents de collecte, voire même les incendies (nature et véhicules de collecte).

Quels produits sont concernés ?

De très nombreux produits d'usage courant sont concernés :

- > **Produits de bricolage** : pots de peinture (même à l'eau), tubes de colle, solvants, bidons d'huile, chiffons imbibés...
- > **Produits d'entretien de la maison** : huiles de friture, produits nettoyants, aérosols, insecticides, déboucheurs, détergents...
- > **Produits d'entretien des véhicules** : huile de vidange, antigel, carburant, chiffons imbibés, liquide de refroidissement, graisse...
- > **Produits d'entretien du jardin** : pesticides, insecticides, produits phytosanitaires, engrais, répulsifs chimiques, aérosols...

Comment reconnaître les produits dangereux ?

Les déchets dangereux représentent un risque pour les personnes qui les manipulent et pour l'environnement. Afin de les reconnaître, des pictogrammes de danger sont inscrits sur leur emballage. Il existe 9 pictogrammes représentant les dangers suivants :

- > Gaz sous pression
- > Inflammable
- > Explosif
- > Toxique
- > Corrosif
- > Dangereux pour la santé
- > Polluant pour l'environnement
- > Comburant
- > Dangereux, nocif et irritant

Comment les jeter ?

Ces produits ne doivent en aucun cas être jetés avec les ordures ménagères et les encombrants ou bien vidés dans les canalisations ou dans la nature. Ils doivent impérativement être apportés, dans leur emballage, dans la déchetterie la plus proche.

Ensemble, ayons le réflexe et adoptons les gestes essentiels pour la protection de l'environnement et la santé de tous.



PIZZORNO Environnement
Adresse : 109, rue Jean Aicard
83 300 Draguignan - France

+33 (0)4 94 50 50 50

CONTACTEZ-NOUS

- ▶ ACCUEIL
- ▶ MENTIONS LÉGALES
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ ACCESSIBILITÉ
- ▶ CONTACT
- ▶ GESTION DES COOKIES

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.

Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter Personnaliser

Réalisation STRATIS